



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

du 20 octobre
Salle multi activités de Docelles

Compte-rendu

L'assemblée générale de l'association s'est tenue à la salle polyvalente de Docelles, en présence d'une soixantaine de personnes.

Le président André BONNET a présenté les excuses des personnalités absentes : sénateur, député, conseiller départemental, conseiller municipal. On notait la présence des représentants de la communauté de communes Mme Marie-Josée DARTOIS, vice-présidente, et Thomas BECQUEMBOIS, chargé de coopération, ainsi que celle de M. Alain WOIRGNY, maire de la commune hôte. Frédérique BOURLARD, déléguée de la MSVS au Conseil D^{al}, était aussi présente.

Le Président a remercié les collectivités : le Conseil D^{al} pour l'aide financière, la CCB2V et la commune de Docelles pour leur soutien logistique : impression des cartes, prêt de salles de réunion...

Il a rappelé les différentes rencontres de l'année : le 10 mai avec l'association Mona Lisa qui œuvre pour rompre la solitude des personnes âgées, le 22 juillet et le 31 août avec tous les chauffeurs à Brouvelieures et à Lépages. Un rappel a aussi été fait pour le site <https://solidaritetransports.com>

• Rapport annuel d'activités

Le secrétaire François BRUNNER a informé l'assemblée des effectifs et transports effectués en 2022 :

Le nombre d'adhérents à jour de cotisation s'élève à 164.
Nombre de chauffeurs bénévoles : 20
Kilomètres parcourus : 29336 pour satisfaire 963 demandes.
Distance moyenne par transport : 30 km

Analyse : La légère baisse des adhésions s'explique par les aléas de la vie, mais aussi certainement par le non-renouvellement : négligence, omission, distraction... Les chauffeurs par habitude, omettent de vérifier la possession de la carte **en cours de validité**. C'est pourquoi il est rappelé que tous – chauffeurs et bénéficiaires – doivent penser à cette formalité ; pour 2023, la carte est de **couleur bleu pâle**.



MAIF
CCB2V



CONSEIL DEPARTEMENTAL



Le motif des transports reste principalement des déplacements de proximité : rendez-vous médicaux, courses... Le nombre est exponentiel, preuve de la raison d'être de l'association. L'explosion de la distance totale annuelle parcourue s'explique par des trajets plus longs vers des établissements médicaux alsaciens ou meurthe-et-mosellans.

Nul podium parmi les chauffeurs qui ont parcouru de 9000 à quelques dizaines de kilomètres. Toutes les « courses » sont importantes puisqu'elles correspondent à un besoin. Quoi qu'il en soit, les bénévoles répondent à 3 demandes par jour en moyenne sur l'année.

- **Propositions acceptées par l'assemblée :**

- **convivialité** : Le président propose de réunir les chauffeurs pour un moment de convivialité autour d'un repas. Il sera demandé une participation de 10 € à chacun sachant que les éventuels conjoints présents régleront leur repas.

- **cotisation** : le prix de l'adhésion est maintenu à 5 €/personne.

- **forfait minimal de prise en charge** : 2 €.

- **indemnisation aux chauffeurs** : l'indemnisation kilométrique est portée à **0.5 €** à compter de la date de cette AG.

- **Rapport financier**

Le trésorier présente un résultat positif avec un solde de 4360 €. Les recettes sont composées du revenu des cotisations, des aides publiques et les dépenses consistent en frais d'assurances et de correspondance.

- **Conseil d'Administration** : Ont été cooptés pour rejoindre le conseil d'administration 8 adhérents chauffeurs et bénéficiaires (Richard DURIN, Michel BONNE, Claude AUBRY, Francisco GIRALDEZ, Serge TELLIER, Marie-Odile BAUDOUIN, Gisèle CHARLES, Yvette BONNET).

- **Adhésion à Illiwap** : Afin de faciliter une communication interne, rapide et économique, l'association pourrait adhérer au service Illiwap. À cet effet, un questionnaire a été distribué pour étudier cette possibilité. Selon la prestation souhaitée, la cotisation s'élèverait de 140 € à 180 €.

- **Encouragements** : Pour conclure, les membres de l'association ont reçu avec plaisir les félicitations

- de Frédérique BOURLARD les assurant du soutien indéfectible du Département et de l'écoute attentive portée aux besoins des chauffeurs afin que leur motivation reste inchangée.

- de la communauté de communes par Mme Dartois et Thomas Becquembois

- d'Alain WOIRGNY, maire de Docelles, pleinement satisfait de la motivation et du dynamisme de l'association.

La réunion s'est clôturée par le verre de l'amitié.

